

## Compte rendu de la réunion du 14 décembre 2018

### Membres présents

José VIÉ, Raymond THILLOU, Marie-Claude MOREAU, Vincent HOUIAT, Jacky HERVOUET, Eric MASSÉ, Jean-Paul ANDRÉ, Christophe BONY, Daniel FERTIN, David LAHAYE, Cédric LEVEAUX, Michel SZELAG

Céline PARIGOT (représentante du Comité Directeur)

### Membres absents excusés

Olivier MARIVAN, Jean-Baptiste PEYRAUD

---

## Point sur le championnat

### Modifications à apporter au compte-rendu du 15/11/18

#### ➤ 4ème journée du 21/10/18

- erreur sur le club amendé pour feuille de match incomplète : l'amende de 5 € est à attribuer au club de Fontaine-la-Gaillarde à la place du club de Senan FC
- retrait de l'amende de 5 € à Val-de-Mercy pour feuille de match non envoyée
- retrait de l'amende de 5 € à Noé 1 pour feuille de match non envoyée

#### ➤ 5ème journée du 28/10/18

- retrait des frais de demande d'arbitre officiel de 19 € à ASOFA
- ajout des frais de demande d'arbitre officiel de 19 € à Domats

#### ➤ 6ème journée du 11/11/18

- retrait de l'amende de 5 € à Val-de-Mercy pour feuille de match non envoyée

#### ➤ Journée de Coupe du 09/12/18

- retrait de l'amende de 5 € à Villefargeau pour feuille de match incomplète

### 7ème journée de championnat du 18/11/18

Carton jaune (amende de 3 €)	Bastien CHEVALLIER (AS Senan) Steven GARRET (Technip FMC)
Feuille de match en retard ou non envoyée (amende de 5 €)	Jeunesse Sénonaise (feuille bleu) Avicenne et Saint-Valérien (feuille blanc)

### Journée de Coupe du 25/11/18

Feuille de match en retard ou non envoyée (amende de 5 €)	Pont-sur-Yonne (feuillelet bleu)
---	----------------------------------

### 8ème journée de championnat du 02/12/18

Non communication du résultat dans les délais (amende de 4 €)	Fontaine-la-Gaillarde
Feuille de match en retard ou non envoyée (amende de 5 €)	Villeblevin (feuillelet bleu) Escamps et Jeunesse Sénonaise (feuillelet blanc)
Feuille de match incomplète (amende de 5 €)	Fontaine-la-Gaillarde (manque groupe et cases championnat + pharmacie non cochées) Pont-sur-Yonne (manque nom du dirigeant) Jeunesse Sénonaise (manque nom du dirigeant) RC Sens (manque nom du dirigeant + 4 n° de maillot)
Forfait non déclaré (amende de 16 €)	<u>ACSRA</u> score match Saint-Julien-du-Sault / ACSRA : 3-0 et -1 pt pour ACSRA qui devra se déplacer au match retour du 12 mai 2019
Demande d'arbitre officiel (coût : 19 €)	Mailly-la-Ville

### Journée de Coupe du 09/12/18

Carton jaune (amende de 3 €)	Younes BOUKIL (Charmoy) Fabrice VERMONT (Les Bréandes) Yoan DUMONT (Mailly-la-Ville) Vincent FUENTES (Véron)
Non communication du résultat dans les délais (amende de 4 €)	Augy et Fontaine-la-Gaillarde
Feuille de match en retard ou non envoyée (amende de 5 €)	Saint-Valérien (feuillelet blanc)
Feuille de match incomplète (amende de 5 €)	Rosoy 2 (manque nom du club)
Licence sans photo (amende de 5 €)	Villeblevin (3 joueurs), <b>soit amende totale de 15 €</b>
Forfait déclaré (amende de 10 €)	<u>ACSRA</u> score match Escamps / ACSRA : 3-0 (+ 2 pts de moins au championnat pour ACSRA, conformément au règlement sportif)
<u>Cas particulier</u> : l'arbitre officiel désigné pour le match Rosoy 1 / Piedalloues 2 ne s'est pas déplacé, sans prévenir, et devra donc officier un match supplémentaire conformément au règlement sportif	

➤ Le match de championnat du 21/10/18 Piedalloues 1 / Saint-Martin Loisirs 2 a été arrêté à la 47ème minute sur décision de l'arbitre.

La commission d'application des règlements, après audition des représentants des 2 clubs, reporte sa décision au 4 janvier 2019 pour complément d'information.

## Reports de matches

### 6 janvier 2019

Brichères 2 / ASOFA  
Pont-sur-Yonne / Champignelles

### 13 janvier 2019

Piedalloues 1 / Saint-Julien-du-Sault  
Fontaine-la-Gaillarde / Cléry

### **24 février 2019**

Saint-Martin Loisirs 2 / Avicenne (Coupe Challenge)  
Neuvy-Sautour / Saint-Martin Loisirs 1 (Coupe Challenge)  
Piedalloues 1 / Laroche 2 (Coupe Consolante)

### **10 mars 2019**

Augy / Technip FMC

### **31 mars 2019**

Saint-Martin Loisirs 1 / Mailly-la-Ville  
Les Bréandes / Neuvy-Sautour  
Gisy-Champigny / Noé 1

### **21 avril 2019**

Saint-Martin Loisirs 2 / Villeroy  
ASOFA / Gisy-Champigny

## **Inscriptions pour les tournois en salle**

Liste des équipes inscrites à ce jour :

Tournoi d'Auxerre : Piedalloues (2 équipes), Brichères (2 équipes), ASOF Aubeois, Beines

Tournoi de Paron : Pont-sur-Yonne, Noé (2 équipes), Technip FMC, Véron, Villeroy

## **Questions diverses**

➤ Marie-Claude MOREAU a reçu la médaille de bronze du national lors de la 1ère soirée du bénévolat organisée le 13 décembre 2018 par le comité UFOLEP 89.

➤ La démission de Nicolas BLAEVOET, suite à 3 absences non justifiées, a été entérinée par le Comité Directeur, lors de la réunion du 22 novembre 2018.

➤ Coupes nationales à 11 : José VIÉ demandera au responsable des coupes nationales que les équipes qui se sont rencontrées en Coupe Gauthier ne puissent pas de nouveau se rencontrer en Coupe Delarbre avant les demi-finales.

➤ L'enveloppe relative aux frais téléphoniques sera répartie entre 8 membres de la commission.

➤ La commission présente ses condoléances à la famille de Gaëtan VOYE.

**Date de la prochaine réunion vendredi 4 janvier 2019**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h30

La Secrétaire  
Marie-Claude MOREAU